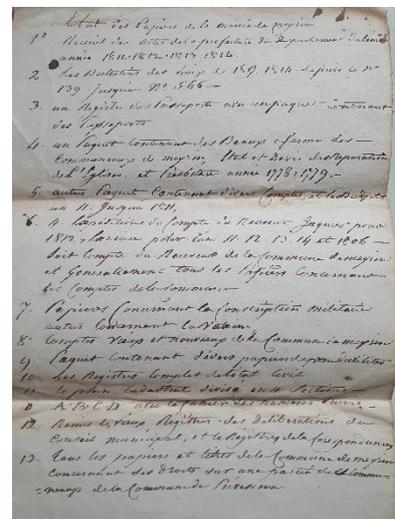


## Histoire des archives de Meyrin

La première mention des archives à Meyrin remonte à 1769. Il est alors question dans les comptes d'une somme versée à des maîtres charpentiers « pour avoir fait un coffre fort pour renfermer les papiers de la communauté »<sup>1</sup>. Village français, Meyrin comptait alors environ 150 habitants. Généralement, les coffres contenant les archives étaient déposés soit à l'église soit au lieu de réunion du conseil. Celui de Meyrin tenant ses assemblées à la cure, on peut supposer que c'est là que se trouvait le coffre. Comme pour la majorité des villages français, les documents de Meyrin parvenus jusqu'à nous pour l'Ancien Régime sont peu nombreux. Outre les comptes de 1769 à 1786, les Archives de Meyrin conservent encore les procès-verbaux d'adjudication pour la location des marais de la communauté pour la période 1763 à 1781. Les documents deviennent plus nombreux dès la Révolution française qui voit se mettre en place le système administratif des communes, avec conseil municipal et maire.

### Inventaires

Le premier inventaire connu des archives de Meyrin date de 1814. Intitulé « Inventaire des papiers de la mairie de Meyrin »<sup>2</sup>, il a été rédigé au moment de la passation de pouvoir entre le maire Joseph-Hyacinthe-Victor Perrault de Jotemps et son successeur Louis-Valentin Gilbert. Il recense 13 catégories de documents parmi lesquels les « comptes vieux et nouveaux de la commune de Meyrin », les registres des délibérations, le plan cadastral ou encore les registres d'état civil. Un nouvel inventaire a ensuite été établi à chaque changement de maire, ce qui pour le XIXe s. correspond aux années 1824, 1832, 1842, 1845, 1858, 1869 et 1898<sup>3</sup>.



### Archives et pouvoir

Les archives constituent un élément important pour le fonctionnement de la commune, la garantie de ses droits et de ses titres de propriétés. Elles ont un lien fort avec le pouvoir. Il n'est dès lors pas étonnant que la transmission des archives, symbolisée par la remise de l'inventaire, ait été un élément important de chaque cérémonie de passation de pouvoir entre ancien et nouveau maire. Depuis 1844 au moins, un règlement du Conseil d'Etat fixe les obligations en matière d'archives pour les communes. Y figure notamment le fait « d'avoir dans chaque Mairie une armoire destinée à renfermer les Archives »<sup>4</sup>. Il est également prévu qu'un délégué du canton fasse tous les trois ans une inspection des archives dans les communes.

### Aléas

Les archives suivent la mairie dans ses locaux successifs : Maison Vaudagne, route de Meyrin 299 (1906), école de Meyrin-Village (1949), Villa du Jardin alpin (1962), et, dès 1974, bâtiment actuel. Leur conservation connaît des aléas au fil du temps. Le procès-verbal des

<sup>1</sup> Comptes des deniers patrimoniaux, 1769, ACM, E.1.1

<sup>2</sup> ACM, C.1.1.4, chemise 13

<sup>3</sup> ACM, C.3.1

<sup>4</sup> ACM, C.3.2, Règlement sur la tenue des registres et sur la conservation des Archives dans les Communes rurales du 8 novembre 1844

séances du Conseil municipal du 09.12.1889 nous apprend « qu'une armoire à la Mairie a été ouverte avec effraction ». Le conseil décide de faire l'inventaire pour voir s'il y a eu « détournement d'archives ». Les procès-verbaux suivants n'en parlant pas, ce ne fut probablement pas le cas. En 1976, le Conseil administratif<sup>5</sup> constate la disparition du registre des procès-verbaux du Conseil municipal de 1939 à 1945. Il est toujours manquant à ce jour.

### Travaux historiques

En 1895, les archives communales sont mises à contribution pour la rédaction par le Meyrinois Eugène Tombet du premier ouvrage consacré à l'histoire de la commune, intitulé *Notice historique sur la commune de Meyrin*. Un siècle plus tard, c'est un autre Meyrinois, Eugène-Louis Dumont, qui consultera activement les archives pour son *Histoire de Meyrin*, parue en 1991.

### Une gestion professionnelle

Au fil du temps, les documents s'entassent dans les sous-sols de la Mairie. A partir des années 70 surtout, l'administration meyrinoise s'agrandit et, avec elle, le volume des archives. En 1973, un auxiliaire est engagé pour une mission de classement des archives<sup>6</sup>, mais ce n'est qu'à l'aube des années 2000 que Meyrin se dote d'un poste d'archiviste. En 2000, une demande initiale de conseillers municipaux de disposer d'un local avec de la documentation sur les sujets traités par le municipal est élargie sur proposition du Conseil administratif à la mise en place d'une gestion professionnelle des archives communales et à l'engagement d'un documentaliste-archiviste. Cette décision n'est pas sans lien avec la loi cantonale alors en préparation sur l'information au public et l'accès aux documents (Lipad) prévoyant que tout administré puisse consulter les documents en possession des communes, sauf exceptions. Il devenait donc nécessaire d'avoir des archives bien classées et inventoriées pour pouvoir répondre aux demandes d'habitant-e-s.



---

<sup>5</sup> pv du CA du 03.01.1977

<sup>6</sup> Pv du CA du 16.02.1973

## Missions

Les archives communales ont pour mission de réunir, conditionner, conserver et mettre en valeur les documents qui constituent la mémoire de Meyrin. Elles sont consultables sur rendez-vous. Un inventaire est disponible en ligne sur la plateforme <https://ge.archivescommunales.ch>. Si vous possédez des documents concernant Meyrin, notamment des photographies, et que vous désirez en faire profiter le plus grand nombre, nous vous invitons à contacter les archives qui pourront les numériser ou les recevoir si vous souhaitez en faire don. Contact : [Archives-Meyrin@meyrin.ch](mailto:Archives-Meyrin@meyrin.ch) et 022 989 34 79.

